

RAPPORT DE LA
FONDATION HÉMA-QUÉBEC

2005-2006

FAIRE PLUS, FAIRE MIEUX,
FAIRE PLUS RAPIDEMENT

FONDATION  N
HÉMA-QUÉBEC

MISSION

FAIRE PLUS, FAIRE MIEUX,
FAIRE PLUS RAPIDEMENT

La Fondation Héma-Québec a pour MISSION de soutenir financièrement la conception et le développement de projets novateurs destinés à maintenir Héma-Québec à la fine pointe des connaissances et des services liés à l'approvisionnement en sang, en cellules souches (moelle osseuse et sang de cordon) et en tissus humains.

La Fondation veut aider Héma-Québec à FAIRE PLUS, à FAIRE MIEUX et à FAIRE PLUS RAPIDEMENT.

FONDATION  N
HÉMA-QUÉBEC

FONDATION N

HÉMA-QUÉBEC

Rapport de la Fondation Héma-Québec

TABLE DES MATIÈRES

Message de la présidente du conseil d'administration et du directeur général	2
---	---

Rapport d'activités

Le Fonds nominatif Patrick Bérard et la Fête de la vie	4
Hommage aux créateurs de fonds nominatifs	4
Dons planifiés	4
Les grands projets.....	5
Soutien de l'Association des bénévoles du don de sang	6

Données financières

Résultats 2005-2006	7
Santé financière.....	7

Conseil d'administration	8
Dirigeants	8
Comité des Patrons d'honneur	8
Cercle des Amis de la Fondation.....	9
Formulaire de don	10
Penser à faire un don <i>In memoriam</i>	10

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le présent rapport est le deuxième que publie la Fondation Héma-Québec depuis sa création en 1999. Il vise à informer de son évolution les personnes et les entreprises qui la soutiennent et à faire connaître les actions réalisées grâce à elles.

En 2005-2006, la Fondation a connu de très bons résultats financiers. Comme pour l'année précédente, ses revenus réguliers ont crû de plus de 50 % et le nombre de donateurs a augmenté de façon notable, ce qui la rend de plus en plus capable d'exercer une action significative.

Au fil des ans, des entrées de fonds importantes ont permis à la Fondation de constituer un avoir substantiel. En 2005-2006, fait marquant, pour la première fois de son existence, la solidité financière de la Fondation lui a fourni les moyens de soutenir deux projets majeurs. En effet, elle a versé 220 000 \$ pour le financement de deux projets d'envergure en partenariat avec le Fonds de l'Association des bénévoles du don de sang (ABDS) constitué à la Fondation durant l'exercice 2004-2005 : une unité mobile de prélèvement du sang et une chaire de médecine transfusionnelle à l'Université de Montréal. La compagnie Bayer ainsi que la Fondation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) se sont jointes à la Fondation pour compléter le financement de cette chaire vouée à la formation et à la recherche en médecine transfusionnelle. Ces projets représentent tous deux des innovations importantes pour la médecine transfusionnelle en général et pour Héma-Québec en particulier. Ils démontrent aussi, de façon éloquente, comment la Fondation remplit sa mission en permettant à Héma-Québec de FAIRE PLUS, de FAIRE MIEUX et de FAIRE PLUS RAPIDEMENT.



Mme Monique Lefebvre



M. Claude Pichette

Pour la première fois, une personne a créé un fonds à son nom à la Fondation. En effet, Patrick Bérard, membre du conseil d'administration de la Fondation, a créé le Fonds Patrick Bérard en guise de reconnaissance envers les donateurs et Héma-Québec qui ont contribué aux quelque 300 transfusions qui lui ont sauvé la vie il y a quelques années. Afin de pourvoir son fonds, Patrick a organisé, avec l'aide de ses amis et de la Fondation, un magnifique événement qui a rapporté un bénéfice net de plus de 50 000\$. Comme première activité publique de la Fondation, cet événement revêtait une signification particulière. Le Fonds Patrick Bérard s'ajoute à deux autres fonds existants à la Fondation : le Fonds de l'Association des bénévoles du don de sang et le Fonds des cellules souches.

En 2005-2006, la Fondation a aussi lancé son programme de don planifié par assurance vie auquel ont adhéré les premiers participants. En vertu de ce programme, l'assuré souscrit une police d'assurance vie dont il désigne la Fondation comme bénéficiaire. En retour, le participant souscripteur obtient un reçu pour fins fiscales du montant de la prime versée dans l'année. Le don par testament constitue l'autre volet du programme de don planifié.

En créant le Cercle des Amis de la Fondation, celle-ci a voulu exprimer sa reconnaissance publique envers les entreprises et les personnes qui, au fil des ans, ont versé des contributions importantes lui ayant permis d'exercer plus efficacement son action. C'est avec grande satisfaction qu'on constate que le nombre de membres du Cercle a augmenté de façon notable en 2005-2006. La Fondation les remercie chaleureusement. Elle exprime également sa gratitude envers les personnalités qui ont accepté de donner publiquement leur appui à la Fondation à titre de membres du Comité des Patrons d'honneur. Leur soutien contribue de façon remarquable à la crédibilité et au rayonnement de la Fondation.

Enfin, des personnes dévouées à la cause promue par la Fondation ont accepté de siéger à son conseil d'administration et d'y consacrer temps et énergie pour en assurer l'orientation et le développement. Leur engagement est hautement apprécié. Au cours de l'année écoulée, M. André Voyer a demandé à être relevé de ses fonctions. Il était du premier groupe d'administrateurs externes qui avaient accepté de siéger au conseil de la Fondation. Il convient donc de le remercier du fond du cœur d'avoir apporté ses connaissances et son expérience à la Fondation naissante. Trois nouveaux membres ont accepté de siéger au conseil; monsieur Laurent Benarrous, vice-président, Solutions corporatives, Jones Lang Lasalle, monsieur Gilles Gauthier FCA, associé Gauthier Canuel Comptables agréés et madame Anne-Marie Sicard CA, directrice principale, Services-conseils Gestion des risques et Amélioration des opérations, KPMG.

Nous remercions chaleureusement les personnes, entreprises ou organisations qui, de diverses manières, ont permis à la Fondation de s'établir solidement et de commencer à exercer une action significative pour la réalisation de sa mission et de celle d'Héma-Québec. En particulier, nous voulons souligner l'apport de nombreux employés d'Héma-Québec qui, de plusieurs manières, contribuent à la Fondation.



Monique Lefebvre
Présidente du conseil de la Fondation



Claude Pichette
Directeur général

RAPPORT D'ACTIVITÉS

LE FONDS PATRICK BÉRARD ET LA FÊTE DE LA VIE

En 2005-2006, à la demande de Patrick Bérard, le conseil d'administration de la Fondation Héma-Québec a créé le **Fonds Patrick Bérard**. Un fonds nominatif veut souligner la contribution financière d'une personne ou d'un groupe, mettre en évidence un projet important ou encore, rappeler la mémoire d'une personne. Dans chaque cas, les montants versés dans un fonds nominatif serviront uniquement à financer une cause ou un projet spécifique cher au donateur dans le cadre de la mission de la Fondation.

En 1997, Patrick Bérard est atteint d'un cancer fulgurant qui ne lui donnait que peu de temps à vivre selon ses médecins. Malgré son incroyable combativité et tout l'amour que lui ont témoigné ses parents et ses amis, Patrick n'aurait sans doute jamais survécu à sa maladie sans les quelque 300 transfusions de sang reçues. En plus, à titre préventif, on a effectué un prélèvement de cellules souches. Patrick est la preuve vivante de ce que de petits gestes bénévoles permettent de réaliser.

Patrick n'a jamais oublié le rôle joué par Héma-Québec dans son combat contre la maladie. Il en est devenu un porte-étendard très engagé en participant à des campagnes médias de sensibilisation au don de sang et en organisant des activités de financement. Afin de pourvoir le fonds à son nom, il a organisé avec ses amis et en collaboration avec la Fondation, une activité de financement liée à son violon d'Ingres, la musique. Joueur de tuba dans l'Orchestre à vent de musique de film (OVMF), il a donné avec celui-ci un concert bénéfice, **LA FÊTE DE LA VIE**, à la salle Pollack de l'Université McGill, le jeudi 16 février 2006. Ce concert qui a remporté un remarquable succès sur tous les plans a généré un bénéfice net de plus de 50 000 \$ versé au **Fonds Patrick Bérard**.

Patrick Bérard siège au conseil d'administration de la Fondation depuis mars 2003.

HOMMAGE AUX CRÉATEURS DE FONDS NOMINATIFS

À l'occasion de l'assemblée annuelle des membres tenue le 30 mai 2006, le conseil d'administration de la Fondation Héma-Québec a résolu d'exprimer sa reconnaissance aux personnes ou organisations qui ont créé des fonds nominatifs en leur remettant la sculpture-reconnaissance de la Fondation.



De gauche à droite : Mme Monique Lefebvre, présidente du conseil de la Fondation, M. Patrick Bérard, membre du conseil de la Fondation, pour le Fonds Patrick Bérard, Mme Diane Roy, directeur du Registre des donneurs de cellules souches d'Héma-Québec pour le Fonds des cellules souches, M. Miville Mercier, vice-président de l'Association des bénévoles du don de sang et membre du conseil de la Fondation, pour le Fonds de l'ABDS et Dr Francine Décary, vice-présidente du conseil de la Fondation et présidente et chef de la direction d'Héma-Québec.

DONS PLANIFIÉS

En plus des dons qu'il est possible d'effectuer couramment à la Fondation Héma-Québec, une personne peut aussi planifier un don qui sera remis à la Fondation à son décès. Les deux formes simples, mais importantes, de dons planifiés sont le don par testament et le don par assurance vie.

Ces deux formes de dons confèrent des avantages fiscaux. Le don par testament permet de réduire le fardeau fiscal de la succession en proportion de l'importance du legs. Le don par assurance vie confère des avantages fiscaux qui sont touchés immédiatement, au moment du paiement de la prime par l'assuré puisqu'un reçu pour fins fiscales est émis dès ce moment. Au décès, la Fondation touche le montant du capital de la police. On peut choisir le montant d'assurance que l'on veut. Le grand intérêt du don par assurance vie consiste à procurer à la Fondation un don substantiellement plus important que le montant total de la prime versée par l'assuré.

En janvier 2006, le programme de dons planifiés de la Fondation était lancé par la signature des premiers contrats d'assurance vie en faveur de la Fondation.



À la table, Dr Francine Décary et Mme Monique Lefebvre signent leur contrat d'assurance vie dans le cadre du programme de don planifié. À la droite, M. Robert Bédard, président du comité des dons planifiés de la Fondation et à l'arrière, M. Paul Roy, directeur principal, Desjardins Sécurité Financière.

La Fondation est membre, à la catégorie Ami, du mouvement **UN HÉRITAGE À PARTAGER** qui fait la promotion du don planifié par testament et du don planifié par assurance vie.



LES GRANDS PROJETS

La Fondation Héma-Québec a pour mandat d'aider Héma-Québec à FAIRE PLUS, à FAIRE MIEUX, et surtout, à FAIRE PLUS RAPIDEMENT tout ce qui est possible pour réaliser sa mission de façon optimale.

Le conseil d'administration de la Fondation, à sa séance du 21 septembre 2004, a accepté de contribuer de façon significative à la réalisation de deux projets importants soumis par Héma-Québec, à savoir, une unité mobile de prélèvement et une chaire de médecine transfusionnelle à l'Université de Montréal.

De plus, à compter de 2006-2007, en raison du rôle fondamental joué par l'Association des bénévoles du don de sang comme promoteur du don de sang et comme partenaire dévoué et efficace de la mission d'Héma-Québec, la Fondation finira de prendre le relais d'Héma-Québec dans le financement de l'Association, le tout en conformité avec sa propre mission.

Ces grands projets représentent la quasi-totalité des 271 815\$ de dons versés en 2005-2006.

L'UNITÉ MOBILE DE PRÉLÈVEMENT DU SANG

L'Unité mobile de prélèvement est entrée en fonction en 2005 en vue d'aller dans des milieux présentant un potentiel intéressant de dons, mais qui sont difficiles d'accès ou privés de lieux d'accueil convenables à la tenue de collectes selon les méthodes habituelles.

L'Unité mobile de prélèvement est un site de collecte en soi, pleinement autonome, doté du mobilier et des équipements nécessaires à la bonne marche d'une collecte de sang, installés de façon permanente dans un véhicule approprié.

Pour réaliser ce projet et son financement, la Fondation Héma-Québec a sollicité la collaboration de l'Association des bénévoles du don de sang (ABDS) dont la contribution est reconnue par l'apposition de sa signature sur le véhicule. Le financement de ce projet est assuré par une contribution annuelle de 20 000 \$ pendant cinq ans du Fonds de l'Association des bénévoles du don de sang constitué à la Fondation.

À sa première année d'exploitation, on peut déjà affirmer que la méthode s'est révélée fructueuse. L'Unité mobile a effectivement permis de pénétrer de nouveaux milieux et de recruter plusieurs donneurs qui n'avaient jamais fait l'expérience du don de sang. De plus, chose très importante, l'utilisation de l'Unité mobile a recueilli un très haut taux de satisfaction tant de la part des donneurs réguliers que des nouveaux.



LA CHAIRE DE MÉDECINE TRANSFUSIONNELLE ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU DON DE SANG- HÉMA-QUÉBEC-BAYER À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Les produits sanguins sont de plus en plus utilisés en médecine et en chirurgie pour le traitement de pathologies majeures comme les transplantations, la chirurgie cardiaque, l'héματο-oncologie et

dans les services d'urgence. La préparation d'une relève, formée à l'utilisation des produits sanguins de la manière la plus efficace possible aux plans scientifique, clinique et économique, s'impose. Dans le cadre d'une collaboration entre Héma-Québec, sa Fondation et la compagnie Bayer d'une part, d'autre part, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et sa Fondation et d'autres partenaires, la Faculté de médecine de l'Université de Montréal a accepté de développer un tel programme. La mise en place d'une Chaire de médecine transfusionnelle permettra donc à la fois la formation des jeunes médecins et le développement d'un programme de recherches axé sur une meilleure compréhension des modes d'action des produits sanguins et, par conséquent, sur une meilleure utilisation de ceux-ci.

Pour sa part, la Fondation Héma-Québec en partenariat avec l'Association des bénévoles du don de sang et la compagnie Bayer, versera 1 500 000 \$ sur une période de huit ans au Fonds de la Chaire de médecine transfusionnelle de l'Université de Montréal. La Fondation a effectué un premier versement de 200 000 \$ en 2005-2006 et un second suivra en 2006-2007. De son côté, la Fondation du CHUM y capitalisera un montant de 500 000 \$ aux mêmes fins à compter de 2009 à raison de 125 000 \$ par année pendant quatre ans.

La Chaire est entrée en fonction en 2005. Déjà, des projets de recherche sont en marche et une étude sur la transfusion sanguine en chirurgie orthopédique est en préparation.

SOUTIEN DE L'ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU DON DE SANG

L'Association des bénévoles du don de sang a pour rôle, en particulier, de promouvoir le don de sang afin d'assurer un approvisionnement suffisant et de qualité pour ainsi permettre à Héma-Québec de répondre adéquatement aux besoins des hôpitaux du Québec. À cette fin, l'Association mène une action de promotion importante dans les universités, les collèges et les écoles secondaires afin de susciter une relève en vue, d'une part, de répondre à la demande et, d'autre part, de remplacer les donateurs qui, pour toutes sortes de raisons, sortent du système.

L'Association travaille également, en collaboration avec Héma-Québec, à développer le réseau de collectes de sang, par la recherche et l'identification des lieux, institutions ou organisations susceptibles d'accueillir l'équipe des collectes. Des bénévoles de l'Association oeuvrent aussi sur certaines collectes lorsque nécessaire.

De façon plus spécifique, l'Association aide la Fondation notamment en déposant des enveloppes *In memoriam* dans les salons funéraires du Québec et en sollicitant des fonds auprès de certains organismes au bénéfice de la Fondation. De plus, des enveloppes de dons identifiées à l'ABDS sont disponibles sur les lieux de collecte de sang.

L'ABDS, c'est plus de 5 700 membres répartis dans 12 chapitres dans autant de régions sur tout le territoire du Québec.

En 2005-2006, la Fondation a versé 50 000 \$ à l'ABDS pour l'aider à remplir sa mission; ce montant sera porté à plus de 100 000 \$ en 2006-2007.

DONNÉES FINANCIÈRES

Les données financières sont présentées en deux tableaux. Le premier expose les résultats de l'année 2005-2006 comparativement à ceux des deux années précédentes. Le deuxième illustre l'évolution de l'avoir de la Fondation Héma-Québec et des dons versés en soutien à ses projets.

RÉSULTATS 2005-2006

Les produits réguliers ont augmenté de plus de 50 % pour chacune des deux dernières années. Toutefois, en se dotant d'une permanence en 2004-2005, la Fondation a vu ses charges augmenter substantiellement.

Elle a également augmenté de façon importante le montant des dons versés en faveur de ses grands projets à partir de 2005-2006. Ces obligations ont donc entraîné une diminution significative de l'excédent des produits sur les charges du dernier exercice. Cependant, au cours des ans, la Fondation avait pu constituer un avoir substantiel qui lui permet de financer ses obligations courantes en toute sécurité financière.

	2006	2005	2004
Produits réguliers	473 591 \$	306 088 \$	193 925 \$
Charges	-109 107 \$	-84 978 \$	-39 \$
Excédent des produits sur les charges avant produits exceptionnels et dons versés	364 484 \$	221 110 \$	193 866 \$
Produit exceptionnel	-	500 000 \$	-
Dons versés	-271 815 \$	-4 140 \$	-6 750 \$
Excédent des produits sur les charges	92 669 \$	716 970 \$	187 136 \$

On peut obtenir copie des états financiers vérifiés de la Fondation sur demande.

SANTÉ FINANCIÈRE

La santé financière de la Fondation repose sur un équilibre entre, d'une part, le rendement de l'avoir constitué des surplus accumulés au fil des ans, plus le montant des dons reçus dans l'année et, d'autre part, le montant dépensé pour son fonctionnement et pour les projets soutenus par la Fondation. La Fondation doit donc rechercher constamment l'équilibre entre la solidité financière et son activité caritative.

ANNÉE	AVOIR	DONS VERSÉS
2001	52 420 \$	-
2002	107 426 \$	-
2003	222 341 \$	1 150 \$
2004	409 477 \$	6 750 \$
2005	1 126 447 \$	4 140 \$
2006	1 219 116 \$	271 814 \$

Le tableau précédent permet de constater que depuis sa première année de fonctionnement, la Fondation a constitué un avoir substantiel lui permettant maintenant de financer des projets importants tout en conservant une bonne solidité financière.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Fondation est administrée par un conseil dont les membres proviennent des milieux scientifiques, des affaires et des professions. Ces personnes mettent bénévolement leurs compétences au service de la Fondation pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de financement et d'assurer son rayonnement.

À sa 6^e réunion tenue le 30 mai 2006, l'assemblée des membres a élu les personnes suivantes au conseil d'administration de la Fondation pour l'année 2006-2007 :

- M. Robert Bédard, cofondateur de l'Association des bénévoles du don de sang, retraité SSQ-vie
- M. Laurent Benarrous, vice-président, Jones Lang LaSalle
- M. Patrick Bérard, conseiller en gestion
- Dr Francine Décary, présidente et chef de la direction d'Héma-Québec
- M. Gilles Gauthier, FCA, Gauthier Canuel Comptables agréés
- Me Pierre Gauthier, avocat, Cain Lamarre Casgrain Wells
- Mme Monique Lefebvre, administratrice de sociétés et consultante en coaching d'affaires
- M. Miville Mercier, ingénieur
- M. Claude Pichette, directeur général de la Fondation
- Mme Anne-Marie Sicard, comptable agréé, KPMG

Le conseil d'administration compte quatre comités.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

M. Gilles Gauthier, FCA, président
M. Miville Mercier
Mme Anne-Marie Sicard, CA

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Me Pierre Gauthier, président
M. Laurent Benarrous
Dr Francine Décary
Mme Monique Lefebvre

COMITÉ DES DONS PLANIFIÉS

M. Robert Bédard, président
M. Gilles Gauthier
M. Pierre Gauthier

COMITÉ DES ÉVÉNEMENTS

M. Patrick Bérard, président
M. Laurent Benarrous
M. Claude Pichette

DIRIGEANTS

À sa 15^e réunion tenue le 30 mai 2006, le conseil d'administration a nommé les personnes suivantes comme dirigeants de la Fondation pour l'année 2006-2007 :

- Mme Monique Lefebvre, présidente
- Dr Francine Décary, vice-présidente
- M. Pierre Gauthier, secrétaire et trésorier
- M. Claude Pichette, directeur général

COMITÉ DES PATRONS D'HONNEUR

Des personnalités de renom ont accepté d'apporter leur appui à la Fondation Héma-Québec à titre de membres du Comité des Patrons d'honneur. Par leur prestige et leur engagement dans la société, elles contribuent au rayonnement de la Fondation et y jouent un rôle actif. Certaines d'entre elles ont pu mesurer, personnellement, à un moment de leur vie, le rôle essentiel et déterminant des produits sanguins. Les personnes suivantes sont membres du comité :



Faire un don de sang, c'est faire un don de soi dans sa forme la plus altruiste, la plus inconditionnelle et, parfois même, la plus vitale possible...

Fière d'accorder mon patronage d'honneur à Héma-Québec depuis plusieurs années, je remercie les « Citoyens de cœur » qui par leurs dons, contribuent à faire avancer la Vie!

Lise Thibault

Lieutenant-gouverneur du Québec



Toute contribution au financement de la Fondation Héma-Québec est une éloquente manifestation de solidarité avec nos semblables.

Il n'y a guère de façon plus directe de sauver des vies et d'apporter la guérison.

J'encourage toutes et tous à poser de tels gestes de générosité qui resserrent et enrichissent la communauté des humains.

Lucien Bouchard

Avocat, Davies Ward Phillips & Vineberg, ancien premier ministre du Québec



La Fondation Héma-Québec a pour mission d'aider Héma-Québec à faire plus, à faire mieux et à faire plus rapidement.

Je souscris à ces objectifs, tant au plan personnel qu'à celui de l'organisation que je préside.

Le don de sang est un don de vie et c'est pourquoi nous devons tous aider la Fondation à aider Héma-Québec à remplir sa mission.

Pierre Boivin

Président, Les Canadiens de Montréal

CERCLE DES AMIS DE LA FONDATION

Pour exprimer sa reconnaissance envers les donateurs et donatrices, et pour rappeler leurs gestes généreux, la Fondation a créé le Cercle des Amis de la Fondation. Le Cercle comprend différents degrés qu'on peut gravir au cours des ans selon l'augmentation cumulative de sa contribution. L'adhésion au Cercle est d'une durée illimitée. Le tableau fait état des dons cumulatifs de 1 000 \$ et plus.

PLATINE 500 000 \$ ET PLUS

- Bayer

OR 300 000 \$ À 499 999 \$

- Anonyme

ARGENT 100 000 \$ À 299 999 \$

- Pall Canada

BRONZE 50 000 \$ À 99 999 \$

- Fonds Patrick Bérard

ROUGE 30 000 \$ À 49 999 \$

- Succession Cécile C. Rousseau
- Laboratoires Abbott

BLEU 10 000 \$ À 29 999 \$

- Baxter Corporation
- ZLB Behring Canada
- Talecris
- Gambro BCT
- Novo Nordisk Canada Inc

VERT 5 000 \$ À 9 999 \$

- ABDS
- Fondation Sabrina et Camillo D'Alesio
- Succession Jeanne-d'Arc Chartier
- Programme de dons des employés - Bell Canada
- Fondations Jean Fournel
- RBC
- Pauline Tremblay
- Fondation J.-Louis Lévesque

BOURGOGNE 1 000 \$ À 4 999 \$

- Station Marketing
- Les agences d'assurances COPOLOFF inc.
- Louis-Paul Marin
- Cécile Gosselin
- CN
- Employés Pavillon Alphonse-Désy - Université Laval
- Francine Décary
- Vézina Dufault
- Claude Pichette
- Guy Beauregard
- Beaupré Capital Chrysler
- Desjardins Ducharme
- Employés de Merk Frosst
- Fonds Emma
- Gaz Métro
- Jean-Paul Labelle
- Mariette Gélinas
- Maxwell Cumming Family Foundation
- Morneau Sobeco

FORMULAIRE DE DON



Je désire faire un don au montant de _____

De la part de : _____

Adresse complète : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Chèque joint, à l'ordre de la Fondation Héma-Québec

J'autorise le prélèvement de ce montant sur ma carte de crédit

Carte de crédit : VISA MASTER CARD

Numéro de carte : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Date d'expiration : _____ Signature (obligatoire) : _____

Désirez-vous un reçu pour fin d'impôts? Oui Non

J'aimerais savoir quand il y aura une collecte de sang près de chez moi.

J'aimerais m'engager dans l'organisation d'une collecte de sang.

Par la poste, faire parvenir à la Fondation Héma-Québec, 4045, boulevard Côte-Vertu, Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
ou par télécopieur au 514 904-3077

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT : 86607 2788 RR0001

PENSER À FAIRE UN DON IN MEMORIAM

**Un don qui perpétue la mémoire d'un être cher.
Un don qui permet à la Fondation Héma-Québec de
soutenir les efforts d'Héma-Québec pour offrir des
services de pointe à la population.**

En faisant ce don, vous rendez hommage à une personne chère tout en soutenant des projets liés à l'approvisionnement en sang, en sang de cordon, en cellules souches et en tissus humains. La Fondation Héma-Québec avisera de votre geste la personne ou la famille désignée.

Pour information :

Téléphone : 514 832-5000 ou
1 888 666-HEMA, poste 372
Télécopieur : 514 904-3077

fondation@hema-quebec.qc.ca
www.hema-quebec.qc.ca/francais/fondation

Dépôt légal
2^e trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 1715-8265
Toute reproduction est permise
avec mention de la source.

FONDATION
HÉMA-QUÉBEC